Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

Madame, Monsieur, Mes Chers Amis,

Si je suis amené à solliciter une nouvelle fois vos suffrages ce n'est pas par une vaine ambition mais par désir de servir encore plus utilement notre grande et notre petite Patrie.

SUR LE PLAN NATIONAL, investi par la Fédération d la Gauche Démocrate et Socialiste, j'adhère à son programme qui, pour l'essentiel, se résume ainsi :

Une société de citoyens libres. Cela signifie une société dans laquelle les institutions sont respectées par tous, dans laquelle la stabilité gouvernementale est assurée, l'équilibre des pouvoirs respectés, la liberté et le droit des citoyens à l'information entièrement garantie. Ceci implique la création d'une Cour Suprême Constitutionnelle, protégeant les libertés et la loi républicaine contre tous les arbitraires.

Une économie de progrès.

Une agriculture moderne.

Les fondements de la Justice Sociale. A cet égard, en particulier, il importe de réintégrer au plus tôt dans la nation, avec tous les droits qui sont les leurs, nos malheureux compatriotes d'Afrique du Nord. J'ai dit au Parlement et je redis encore que je suis pour l'amnistie totale pour ceux qui ont été mêlés aux évènements de la Guerre d'Algérie : je demande également pour les rapatriés d'Algérie l'indemnisation sur la base de la Loi de 1946 (dommages de guerre).

La Promotion de la Femme.

La Priorité des priorités à l'Education Nationale.

La Paix dans un monde organisé.

Ce programme, qui vous sera commenté à la radio et à la télévision, est un programme généreux et humain, mais qui est aussi réaliste. Je prends auprès de vous tous et de vous toutes l'engagement de le défendre au Parlement et de travailler, avec tous les républicains à la réalisation.

SUR LE PLAN CORSE, je veux aussi et surtout vous parler de la Corse, de ses problèmes et des solutions que je propose.

Depuis 16 ans déjà j'ai voué ma vie à servir notre Ile et vos problèmes quotidiens ont été les miens, qu'il s'agisse des particuliers ou des collectivités.

Si certains ont pu recevoir un début de solution et notamment l'équipement des collectivités **c'est grâce à l'action persévérante et lucide du Conseil Général de la Corse :** grâce à son aide, les emprunts si lourds des communes et des syndicats sont allégés. les constructions se font, les adductions d'eau, des réseaux d'assainissement sont réalisés.

Lorsque l'on vous dit que l'aide du Conseil Général a été dosée suivant des critères politiques, cela **est inexact** et la meilleure preuve est que, jusqu'à il y a un an, les budgets du départements ont été votés à la quasi unanimité.

La vérité c'est que nous autres Corses, qui payons l'impôt national (après avoir payé si lourdement l'impôt du sang) nous ne recevons pas de la Nation l'aide qui nous est due et qui n'est pas pour nous une faveur mais un droit. A cet égard il n'y a qu'à mesurer la différence scandaleuse qui existe entre les promesses et la réalité pour mieux comprendre qu'il n'est que temps d'exiger des pouvoirs publics un effort massif en faveur de la Corse. **Cet effort doit porter sur 4 points principaux :**

1. — La Corse constitue une région naturelle et doit être érigée en **région de programme autonome** afin de recevoir **directement** de Paris les crédits qui lui sont nécessaires.

2. — L'équipement. Le premier effort dans l'équipement doit porter sur les communications de notre Ile, soit avec l'extérieur, soit avec l'intérieur.

Nos liaisons maritimes ne sont pas dotées des transports rapides que la science et la technique auraient déjà du permettre de nous donner. Je veux parler des hydro-planes qui fonctionnent régulièrement sur la Manche, sur la Mer du Nord et qui mettraient la Corse, par voie maritime à 3 heures du Continent.

Sur le plan intérieur, l'Etat, malgré toutes les promesses, se refuse depuis des années à honorer les 2/3 de l'emprunt contracté par le Conseil Général pour remettre en état le réseau routier départemental.

En ce qui concerne notre réseau routier national la carence de l'Etat est encore plus grave :

Quoi que l'on puisse vous dire et quoi que l'on puisse vous promettre, la réalité est la suivante :

Les crédits prévus pour l'exécution du Vme Plan, c'est-à-dire jusqu'en 1972, permettront à peine d'améliorer 140 kms de routes, soit 7 % du réseau ! C'est ainsi que rien n'est prévu pour la route Ajaccio-Sartène, pour la route Ajaccio-Calvi, pour la route Sagone-Vico, pour la route Porto-Evisa, pour la route d'Olmi-Cappella, rien pour la route des Sanguinaires. Les mêmes déficiences sont à constater dans les autres circonscriptions.

3. — L'équipement agricole et touristique. Il avait été créé en 1957, alors que M. Jean Filippi était Secrétaire d'Etat au Budget, un plan d'aménagement régional de la Corse, assorti d'un financement adéquat. Dès 1959, les crédits ont été réduits, ce qui a entraîné les conséquences suivantes :

— Pour l'aménagement agricole il a été impossible d'étendre à toute la Corse et en particulier aux ré-

gions de l'intérieur l'action de la SOMIVAC. En ce qui concerne les périmètres irrigués, la mise en état de 30.000 ha, qui devait être achevée en 1980, ne pourra pas l'être, au rythme actuel des crédits, avant l'année 2019 !!!

— La SETCO, qui devait promouvoir l'équipement touristique, a obtenu des crédits ridiculement insuffisants : 100 millions d'anciens francs ! Elle n'a pu, de ce fait, construire que quelques hôtels sur la centaine qui était prévue.

4. — L'insularité. Malgré les informations officielles, qui sont d'ailleurs contredites par les statistiques, **le coût de la vie en Corse est très supérieur à celui du Continent.** Or, depuis des années nous réclamons vainement un statut fiscal approprié, que le Gouvernement a sans cesse remis aux calendes. La seule mesure réaliste, favorable à l'équipement agricole et touristique, a été dû à l'amendement Filippi-Giacobbi, c'est-à-dire à deux Parlementaires de l'opposition.

La continuité territoriale, pratiquée si heureusement en Sardaigne et qui aboutit à supprimer la rupture de charge entre l'Ile et le Continent, n'est toujours pas envisagée pour la Corse. Pas de desserte du port d'Ile-Rousse. C'est pourquoi j'ai du quitter le Comité Consultatif des Ports.

Voilà quel est aujourd'hui le bilan, **alors que le gouvernement a eu 9 années de stabilité. Pour la Corse le résultat est le suivant : l'inefficacité dans l'immobilisme !** Nous voyons aujourd'hui la montée du chômage, la crise de la construction, la désertion des campagnes, l'insuffisance de l'équipement scolaire qui décourage notre jeunesse.

Il n'est que temps de remédier à cela et ma candidature sera, j'en suis sûr, l'occasion d'une prise de conscience par tous et toutes de cette situation dramatique.

Bien sûr, les candidats **gouvernementaux vous proposeront des plans et vous feront des promesses.**

Que faut-il en penser ?

Les uns, appartenant depuis des années à la majorité de l'Assemblée Nationale, ont passé leur temps à critiquer en Corse les solutions proposées et à les approuver par leur vote à Paris.

Les autres, spécialistes des Cabinets Ministériels, témoignent subitement d'un attachement passionné pour la Corse alors que, depuis des années, ils n'ont jamais rien fait pour elle !

D'autres enfin, critiquent l'insuffisance de l'action gouvernementale mais s'empressent de se parer de l'étiquette gouvernementale pour solliciter vos suffrages.

Les parlementaires de l'opposition n'ont pas pratiqué ce double jeu : en ce qui me concerne je n'ai pas cessé de voter contre le budget que je jugeais mauvais pour la nation en général et pour la Corse en particulier. J'ai mis mes actes et mes votes en harmonies avec mes conceptions et je continuerai, car c'est le seul moyen de défendre efficacement notre Ile.

Si vous m'accordez vos suffrages et si j'ai l'honneur de représenter la Corse dans la nouvelle Assemblée Nationale, j'ai toute raison de penser que ce sera, non pas dans l'opposition, **mais dans la nouvelle majorité qui se dessine dans tout le Pays.**

Voici alors ce que je proposerai :

Une modernisation des communications par les moyens suivants :

— la mise à exécution des hydro-planes pour des relations rapides par la voie maritime entre la Corse et le Continent ;

— l'octroi au département de l'emprunt nécessaire pour la mise en état du réseau routier départemental ;

— l'octroi de 10 milliards de crédits pour le réseau national ;

— l'octroi dans un plan revisé des crédits d'équipement agricole et touristique indispensables, votés pour la durée de la législature ;

— un statut fiscal approprié ;

— un statut viticole spécial à la Corse ;

— l'établissement de la continuité territoriale entre la Corse et le Continent.

Je puis vous assurer par ailleurs que les arrondissements d'Ajaccio et Calvi, aux magnifiques possibilités touristiques et agricoles, seront l'objet de ma constante sollicitude. Enfin la cité impériale, grâce à une aide particulière, doit réaliser pleinement sa vocation de métropole méditerranéenne. Le bicentenaire de la naissance de Napoléon et du rattachement de la Corse à la France peut être l'occasion de grandioses cérémonies, mais il doit être aussi l'occasion pour la France de mesures spéciales en faveur de la Corse.

Certes, ces mesures ne suffiront pas à régler immédiatement tous les problèmes, mais elles permettront en Corse, comme elles l'ont permis dans l'Ile voisine de Sardaigne, de **redonner espoir et confiance** à notre département qui se meurt. Elles permettront à nos vieux d'y couler des jours heureux, elles permettront à tous et à toutes d'y gagner leur vie dans des conditions convenables. Elles permettront enfin à notre **admirable jeunesse** de prendre conscience de ses immenses possibilités et **d'assurer la relève.**

Quelle que soit l'appréciation que vous porterez sur ces propositions, je continuerai demain, comme je l'ai fait hier, à servir de toutes mes forces, notre grande et notre petite Patrie.

Vive la Corse !
Vive la France !
Vive la République !

GIACOBBI François,
Avocat - Maire de Venaco - Sénateur
Président du Conseil Général - Ancien Ministre
Croix de Guerre 1939-1945

Vu, le suppléant :
Albert FRANCESCHI, Conseiller Général de Calenzana.

Imp. Siciliano & Journal de la Corse